CAP Transport Fluvial (TF) – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Transport Fluvial**
  Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Education Nationale
  RNCP38571

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le t**itulaire du CAP Transport Fluvial** forme des matelots qualifiés pour la conduite, l'entretien et l'exploitation d'une embarcation de transport fluvial.

Ses **principales missions** sont :

- Vérifier les équipements et accessoires
- Collecter les informations nécessaires au transport et à l'intervention à réaliser
- Effectuer les opérations liées au chargement et au déchargement
- Accueillir les passagers et assurer leur sécurité
- Participer aux manœuvres, à la maintenance et à l'entretien du bâtiment
- Participer à la gestion des déchets et résidus de cargaison.

Le titulaire du CAP Transport Fluvial **exerce ses activités à bord d'un navire ou dans une société de transport fluvial.**

Contenu

- **Préparer son intervention**
  Collecter et s'approprier les informations nécessaires à l'intervention à réaliser
  Organiser son poste de travail, vérifier les équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité
  S'assurer de la présence et de la validité des documents liés à son activité
- **Réaliser les opérations liées au chargement et au déchargement**
  Préparer le bâtiment et les accessoires nécessaires au chargement et au déchargement
  Participer aux opérations de chargement et de déchargement
  Sécuriser et contrôler la cargaison
  Renseigner les documents afférents à son intervention
- **Prendre en charge les passagers**
  Accueillir les passagers
  Organiser l'embarquement et le débarquement des passagers
  Assurer la sécurité des passagers
- **Communiquer avec son environnement**
  Participer aux manœuvres, à la maintenance et à l'entretien du bâtiment
  Préparer le bâtiment à faire route
  Réaliser en sécurité les opérations liées aux manœuvres
  Utiliser les moyens embarqués de sécurité et de secours
  Utiliser les moyens de communication
  Assurer la surveillance, la maintenance et l'entretien à bord
- **Terminer son intervention**
  Remettre en état son poste de travail
  Participer à la gestion des déchets et résidus de cargaison
  Renseigner les documents afférents à son intervention
  Rendre compte à la hiérarchie.

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

CAP Transport Fluvial (TF) – F/H

contrôles en cours de formation (CCF)

Modalités de suivi

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP38571
- Code diplôme : ?50031125
- Formacode : 31850
- Code NSF : 311
- Code ROME : N3103, N3202

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 100 %

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Batelier
- Matelot de la navigation fluviale

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044